

# PORTRAIT DES PARTENARIATS DÉVELOPPÉS AUTOUR DE PROGRAMMES OFFERTS AUX ENFANTS DE 0 À 5 ANS ET LEUR FAMILLE

Proposition d'un modèle systémique illustrant les conditions nécessaires à la création d'un partenariat centré sur la réponse aux besoins des enfants



Cantin, M. • Lafantaisie, V. • Bérubé, Turgeon, J. • Fournier, A. • Bathalon, S. • Brisebois, S. • Piché, M.-P.

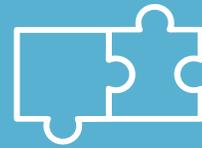
## DÉMARCHE D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES



En 2015, ces huit RLP se sont associés avec l'équipe de recherche Ricochet de l'Université du Québec en Outaouais afin d'évaluer les programmes offerts aux jeunes enfants et leur famille.



Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, une multitude d'informations a été récoltée.



Un des sujets ayant été explorés porte sur le partenariat existant autour de certaines activités mises en œuvre dans chacun des RLP.

## MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

### Méthodes de collecte de données qualitatives

Des entretiens semi-dirigés auprès de 82 personnes étant partenaires au sein d'un des huit RLP de la région ont été réalisés afin que ceux-ci puissent soulever des particularités du partenariat qu'ils entretiennent autour d'une activité ciblée.

De l'observation participante lors d'ateliers et de rencontres de comités.



## RÉSULTATS OBTENUS

Dans un premier temps, l'analyse a permis de situer chacun des partenariats sur l'échelle de collaboration.

*Guay, Chabot, Belley et Dulude (2000), soit le Continuum de la collaboration professionnelle*



- Coopération en synergie
- Travail en synergie
- Action concertée
- Coordination
- Échange d'informations
- Pratique individuelle

### 8 facteurs qui FACILITENT un partenariat en synergie.

- Plateforme d'échanges et de partage d'information.
- Moyens de communication favorisant un contact rapproché entre les partenaires.
- La juxtaposition des expertises de chacun.
- Une mobilisation des acteurs autour d'un objectif commun.
- L'implication hâtive des organismes dans la mise en oeuvre du programme.
- Soutenir les partenaires de manière concrète.
- Complémentarité des services.
- Avoir des outils et des repères partagés.

### 8 facteurs qui font OBSTACLE à un partenariat en synergie.

- Ne pas s'entendre sur un objectif commun.
- Les partenaires priorisent leurs intérêts individuels à la réponse des besoins des familles.
- Limiter son intervention et son engagement à ce qui est inscrit dans son mandat.
- Absence de résultats concrets = impact sur la motivation.
- Le financement.
- Charge de travail excessive de tout un chacun (manque de temps).
- Communication de manière non continue.
- Lors que la pérennité d'un partenariat repose d'avance sur les individus qui ont agi à titre de « pères et de mères fondateur(rice)s » plutôt que sur l'ensemble des organismes impliqués.